

Le Canada a engagé un dialogue dans le cadre de visites bilatérales auprès d'un certain nombre de gouvernements des Amériques pour discuter des leçons apprises et des expériences les plus fructueuses dans des domaines comme les revendications territoriales, le développement économique, la justice autochtone, l'éducation bilingue et la connectivité. Il continue de collaborer avec d'autres pays et avec les peuples autochtones à la rédaction de l'avant-projet de déclaration américaine sur les droits des peuples autochtones.

En mars 2003, le gouvernement a organisé un deuxième forum annuel sur la connectivité parmi les Autochtones (« Branchons les Autochtones du Canada »). Une cinquantaine de délégués venus d'Amérique latine ont assisté à cette rencontre, qui leur a donné l'occasion de procéder à des échanges de vues avec des Autochtones canadiens et des représentants des gouvernements.

En outre, le Canada a fait la promotion du commerce et du développement économique et encouragé la coopération économique, sociale et culturelle entre les populations autochtones du Canada et des autres pays des Amériques. En janvier 2003, il a notamment lancé le Programme de partenariat avec les peuples autochtones (PPPA), lequel consacrera jusqu'à 10 millions de dollars, sur une période pilote de quatre ans, à la création de partenariats entre les peuples autochtones du Canada et ceux d'autres pays. Se concentrant d'abord sur les Amériques, le PPPA a pour but de renforcer les ressources des peuples autochtones de l'Amérique latine et des Antilles en matière de développement ainsi que celles des entités qui traitent avec eux, d'approfondir les connaissances et l'expérience des organismes autochtones canadiens en matière de développement international, et de promouvoir la création d'alliances durables entre les Autochtones du Canada et ceux d'Amérique latine et des Antilles.

Promotion de la diversité culturelle

Depuis le Sommet de Québec, le Canada fait activement la promotion des politiques culturelles au sein des Amériques.

Dans le cadre des activités entreprises en vue de concrétiser le Plan d'action de Québec, le Canada a organisé deux réunions d'experts en culture, l'une à Vancouver en mars 2002 et l'autre à Halifax en mars 2003. Ces rencontres réunissaient des représentants des gouvernements, des institutions multilatérales, d'organisations de la société civile et de l'industrie culturelle du Canada et des autres pays du continent pour échanger des points de vue et pour discuter des stratégies susceptibles de contribuer à la préservation et la promotion de la diversité culturelle dans les Amériques.

En étroite collaboration avec la Colombie, le Canada a activement participé à la préparation de la première réunion des ministres de la culture, qui a eu lieu en juillet 2002 à Cartagena.

Le processus du Sommet des Amériques a permis de promouvoir la lutte contre l'abus des drogues parmi les athlètes de compétition en facilitant la première réunion des ministres des sports des Amériques, qui s'est déroulée au Brésil en avril 2003.



Le processus du Sommet a aidé le Canada à contribuer à la définition des priorités en matière de diversité culturelle à travers les Amériques et à exercer son influence dans certains dossiers importants.

Le Canada a fait la promotion du commerce et du développement économique et encouragé la coopération économique, sociale et culturelle entre les populations autochtones du Canada et des autres pays des Amériques.